



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-130714>

Département(s) de publication : **03, 63**

Annonce n° **24-130714**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Centre Hospitalier Universitaire de Clermont-Ferrand

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur « esquisse » pour la construction d'un nouvel EHPAD au centre hospitalier de Montluçon - Neris les Bains - site de COURTAIS

Description : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur « esquisse » pour la construction d'un nouvel EHPAD au centre hospitalier de Montluçon - Neris les Bains - site de COURTAIS.

Identifiant de la procédure : 3c11167a-0c83-4edc-bef3-30df01e88b9d

Type de procédure : Restreinte

Principales caractéristiques de la procédure : Concours. Première phase : ouverte pour réception des candidatures. Avis d'un jury sur la sélection de 3 candidats puis décision de l'acheteur. Suite au choix de trois candidats seuls ces derniers seront autorisés à remettre des prestations. Avis du jury sur les prestations puis désignation du lauréat par l'acheteur. Prime de 39 000 Euros HT pour les participants à la deuxième phase sous réserve du respect du règlement de concours.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71200000 Services d'architecture

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : CH de Montluçon Neris-les-Bains 18 Av. du 8 Mai 1945, Site de Courtais

Ville : Montluçon

Code postal : 03100

Subdivision pays (NUTS) : Allier (FRK11)

Pays : France

Informations complémentaires : Le CHU passera la procédure de concours. Le marché négocié conclu avec le lauréat sera exécuté par le CH de Montluçon.

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale :

Corruption :

Participation à une organisation criminelle :

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental :

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme :

Fraude :

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail :

Biens administrés par un liquidateur :

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure :

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché :

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché :

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables :

Paiement des cotisations de sécurité sociale :

Paiement d'impôts et taxes :

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur « esquisse » pour la construction d'un nouvel EHPAD au centre hospitalier de Montluçon - Neris les Bains - site de COURTAIS

Description : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur « esquisse » pour la construction d'un nouvel EHPAD au centre hospitalier de Montluçon - Neris les Bains - site de COURTAIS

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71200000 Services d'architecture

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 18 Av. du 8 Mai 1945,

Ville : Montluçon

Code postal : 03100

Subdivision pays (NUTS) : Allier (FRK11)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : L'EHPAD à construire comprend 68 lits : une unité de vie protégée renforcée de 12 lits, deux unités de vie protégée de 14 lits et une unité de vie de 28 lits, un PASA, des jardins sécurisés pour chaque unité de vie protégée et tous les aménagements nécessaires à son fonctionnement. Bâtiment sur 3 niveaux 1 RDC Bas, 1 RDC Haut et un étage. Il y aura aussi réaménagement d'un tiers lieu dan un bâtiment existant situé à proximité. Le projet prévoit aussi la création d'un parking de 35 places. Montant estimatif des travaux : 9 300 000Euros HT

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : Qualifications et capacité de l'équipe candidate

Description : - La pertinence de la composition et de l'organisation de l'équipe (compétences, capacités professionnelles et financières, CV) en adéquation avec l'objet du marché, appréciées à partir des qualifications de l'équipe candidate en rapport avec les missions demandées. - Les moyens techniques à disposition.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Autre

Nom : Qualité des références fournies (qualité architecturale, fonctionnelle, technique, environnementale)

Description : L'appréciation se fait au regard du document de présentation des références spécifiques (annexe 1 complétée par le cahier des références powerpoint de chaque référence mentionnée pour chaque membre du groupement - annexes 2 et 3) - Qualités des références du mandataire selon

paragraphe 4.5 du présent RC - Qualités des références des co-traitants selon
paragraphe 4.5 du présent RC

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la
seconde étape de la procédure**

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

**Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure
: 3**

**Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la
procédure : 3**

**La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains
participants peuvent être éliminés**

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité de la réponse au programme L'analyse est réalisée au regard de : - La qualité architecturale, esthétique et relation au site - Le respect des attentes sur l'organisation fonctionnelle (flux, disposition des locaux ...) - La qualité des choix techniques - Respect des surfaces par local, du rapport SDO/SU et de la surface globale du projet - Les performances énergétiques et la qualité de l'approche environnementale - L'exploitation-maintenance notamment en matière de dépenses énergétiques - La pertinence de l'organisation et des délais

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Coût

Description : Compatibilité du projet avec l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux. L'appréciation prend en compte le respect de l'enveloppe d'investissement prévisionnelle allouée au projet par la maîtrise d'ouvrage, en incluant les honoraires de la maîtrise d'oeuvre.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2655829&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions du régime du concours :

La décision du jury est contraignante pour l'acheteur : non

Membres du jury : Les membres avec voix délibérative du jury sont : - Président : M. ALLEGRE Directeur Centre Hospitalier de Montluçon - M. LAPORTE Maire de la commune de Montluçon - Mme le Docteur DUBOUCHET, PCME - M. POUELE,

architecte - M. BESAIRIE CHU - M. CHABRERIE du CH RIOM - Mme le Docteur VIAN - Mme STOLL, Directrice des soins CH de Montluçon Des membres à voix consultative seront désignées.

Prix

Valeur de la prime : 39,000 Euro

Lieu de réception de la prime : 3

Informations complémentaires : A l'issue de la consultation et sur proposition du jury, tous les candidats ayant remis des prestations répondant au programme bénéficieront de la prime. Dans le cas où une prestation serait incomplète ou ne répondrait pas au programme, une réduction ou la suppression de la prime pourra être effectuée par L'acheteur en application de l'article R.2172-4 du code de la commande publique et sur proposition du jury.

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Date limite de réception des demandes de participation : 17/01/2025 à 12:00

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Centre Hospitalier Universitaire de Clermont-Ferrand

Numéro d'enregistrement : 26630746100019

Adresse postale : 58, rue Montalembert

Ville : Clermont-ferrand

Code postal : 63000

Subdivision pays (NUTS) : Puy-de-Dôme (FRK14)

Pays : France

Adresse électronique : etot63@chu-clermontferrand.fr

Téléphone : +330473750750

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0005

Nom officiel : Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand

Numéro d'enregistrement : 17630005100024

Adresse postale : 6 cours Sablon

Ville : CLERMONT FERRAND CEDEX 1

Code postal : 63033

Subdivision pays (NUTS) : Allier (FRK11)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-clermont-ferrand@juradm.fr

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 492baca3-16dd-437c-8eea-22644d5f3276 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 19/11/2024 à 10:27

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/11/2024